

# Le p'tit journal n°12

## Conseil municipal du 24 janvier 2003

### Achat d'un terrain par la commune

Le conseil municipal envisage d'acheter un terrain afin de le revendre une fois viabilisé à une entreprise de la commune. Reste à valider les négociations déjà entreprises.

### Redevance d'occupation par les ouvrages électriques

A partir de 2003, les opérateurs électriques (SICAE) doivent une redevance annuelle qui se chiffre à 153 € pour Vignemont.

### Compétence fauchage de la Communauté de Communes du Pays des Sources (CCPS)

Actuellement dans la vocation voirie, la CCPS prend à sa charge 1 fauchage par an. La commune souhaite le maintien de cette compétence en privilégiant son choix de prestataire.

### Enquête publique sur le classement des voies communales

Après les enquêtes publiques des 2 septembre et 7 octobre 2002, et à la suite des avis favorables du commissaire-enquêteur, le conseil municipal valide ses propositions, soit une augmentation de la voirie communale de 1,6 km portant son total à 7,3 kms.

### Centre social rural de Ressons-sur-Matz

Nouveauté pour les 4 - 6 ans : ouverture d'un centre de loisirs sans hébergement tous les mercredis de 14 à 17 heures. La commune apportera son soutien en versant une participation (voir détail en annexe).

### Divers

Des barrières de sécurité seront achetées et posées devant la mairie-école.

## Eau

L'analyse reçue de la DASS le 17 janvier 2003 signale une eau de bonne qualité bactériologique.

## Association « les inattendus »

Une assemblée générale s'est tenue le samedi 3 décembre 2002 avec à l'ordre du jour le renouvellement du bureau.

Après démission de tous les membres, aucune personne ne souhaitant se présenter aux postes de Président, Secrétaire et secrétaire adjoint, il a été décidé la mise en sommeil de l'association.

## Vignemont-Loisirs

Organisation d'un LOTO le 23 février 2003 à la salle municipale

## Anim'jeunes au Pays des Sources

Rendez-vous à la salle municipale le 26 février 2003 après-midi tennis de table et baby-foot  
Participation 1 € par personne.

## Permanences du Conseil Régional :

Monsieur Quétel reçoit le 1<sup>er</sup> samedi du mois en mairie de Compiègne  
le 2<sup>ème</sup> samedi du mois en mairie de Noyon  
Permanences ouvertes à tous sans rendez-vous

## Etat-civil de l'année 2002 :

### Naissances :


MAURY Arthur	19 février
RUSINEK Sarah	1 <sup>er</sup> mai

### Décès :

DUMONT Ghislain	11 avril
CHARLIER Christian	19 juin
BAUDOIN Raymonde	19 août
PICOT Micheline	26 octobre
PLANTÉ-BORDENEUVE Marie-Noëlle	31 décembre

## FICHE D'INFORMATION AUX COMMUNES - BULLETIN-REPONSE

à retourner avant le 31 décembre 2002 - merciCOMMUNE : VIGNEMONT

période	fonctionnement	tarif 2003 pour les familles (selon ressources et régimes)	rappel du taux 2002 pour les communes	taux demandé pour 2003 aux communes (par enfant)	accord de la commune ?
<b><u>C.L.S.H. 4 / 13 ans</u></b> lieux prévus : Ressons sur Matz Villers sur Coudun Orvillers-Sorel Monchy-Humières + autres lieux à déterminer périodes : Février - Pâques - Toussaint Juillet - Août	de mi-journées de 14 h à 18 h  avec une journée entière par semaine  (+ mini-camps été)	<i>par enfant</i>  <b>9 € à 55 € par semaine</b>	<i>par enfant</i>  <b>18,30 € (120 F) par semaine</b>	<b>19 € (124,63 F) par semaine</b>	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<b><u>C.L.S.H. 4 / 6 ans le mercredi</u></b> lieu prévu : Ressons sur Matz	le mercredi de 14 h à 17 h	<b>11 € à 66 € par trimestre (10 séances)</b>	<i>nouveau en 2003</i>	<b>23 € par trimestre</b>	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<b><u>Camps d'ados (été) 13/17 ans</u></b> camps de 6 jours		<b>8 € à 23 € par jour</b>	<b>5,34 € (35 F) par jour</b>	<b>5,50 € (36,07 F) par jour</b>	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<p><b>IMPORTANT</b> : depuis 1999, à la demande de la Caisse d'Allocations Familiales, les tarifs des Centres de Loisirs prennent en compte les ressources des familles et le nombre d'enfants à charge ; ils sont donc fixés selon un "<u>taux d'effort</u>" (pourcentage des ressources) et peuvent varier de 1 à 6 ...</p>				Signature du Maire 	Cachet Mairie 